

Rue des Wallons 59 4000 LIEGE 04/229.78.70 Liège, le 7 juin 2023

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La fin de l'année scolaire est là et, avec elle, la période des évaluations et des conseils de classe de délibération.

Par la présente, nous souhaitons vous informer de son organisation.

Tout d'abord, nous vous rappelons que l'année scolaire se termine le 7 juillet 2023. Jusqu'à cette date, votre enfant est tenu d'être présent à l'école selon les modalités organisationnelles prévues dans l'agenda scolaire.

Les résultats des épreuves de qualification seront affichés le vendredi 23 juin conformément au prescrit légal, sauf en 6P CPL où l'affichage sera effectué lorsque toutes les épreuves seront terminées.

Au premier degré, les élèves de 1ère année formation commune seront en examens à partir du lundi 26 juin.

Les élèves de 2ème année commune et 2ème supplémentaire (2s) débutent la session d'examens le jeudi 22 juin.

Les élèves de 1ère et 2ème année différenciée débutent les épreuves du CEB le lundi 26 juin. Le mercredi 28 juin, des activités sont prévues à l'école le matin.

Les récupérations d'UAA pour les élèves du 2e degré et du 3e degré commencent dès le mercredi 21 juin et se terminent le mercredi 28 juin.

Toute absence lors d'un examen doit obligatoirement être justifiée par certificat médical. Ce dernier devra être rentré dès le retour à l'école. De plus, nous vous demandons de bien vouloir téléphoner à l'école (04/229.78.70) afin de prévenir l'équipe éducative de l'absence de votre enfant.

Votre enfant a reçu un horaire pour les épreuves certificatives qu'il est tenu de respecter. Aucune sortie ne sera autorisée avant la première heure d'examen. Après son épreuve, s'il le souhaite, votre enfant pourra rester à l'école pour étudier.

Compte bancaire: BE02 3400 6514 5440

Au deuxième et au troisième degré, un système d'évaluation par Unité d'Acquis d'Apprentissage est mis en place dans les cours généraux. Les élèves qui ont présenté avec succès les diverses épreuves certificatives au cours de l'année se verront dès lors dispensés de représenter cette matière durant la session d'examens. Les dispenses éventuelles seront notées au journal de classe.

Les professeurs seront réunis en conseils de classe de délibération du vendredi 30 juin au mardi 4 juillet inclus. La présence des élèves à l'école n'est pas requise sauf pour les élèves en récupération et/ou les élèves sanctionnés.

A l'issue des délibérations, le mardi 4 juillet, les professeurs titulaires téléphoneront aux élèves majeurs ou aux parents des élèves mineurs si une décision d'échec ou de réussite avec restriction est prise par le conseil de classe. Aucune information sur les résultats ne sera faite avant cette date.

Le bulletin sera remis le 5 juillet en classe :

De 9 heures à 10 heures : remise des bulletins aux élèves de 6 TQ et 7P qui seraient en échecs

De 10 heures à 11 heures : remise des bulletins aux élèves de 5ème et de 6ème P.

De 11 heures à 12 heures : remise des bulletins aux élèves de 1ère B et de 3ème et de 4ème année.

De 14 heures à 14 heures 45 : remise des bulletins pour les élèves de 1A, 2A et 2B, 2BS, 2C, 2CS.

Une rencontre avec les professeurs est possible le mercredi 5 juillet de 14h45 à 17heures

A 16 heures dans la salle d'étude du bâtiment jaune, remise des diplômes (CEB et CE1D) aux élèves de 1A, 2A, 2B, 2BS, 2C et 2CS.

A 17h30 en l'église St François de Sales, remise des diplômes aux élèves finalistes de 6e et de 7e année.

A l'issue de cette cérémonie les élèves et leurs parents sont invités à partager le verre de l'amitié.

Les élèves qui ne se seraient pas présentés à la remise officielle des résultats pourront récupérer leurs documents (bulletins, attestations...) auprès de la direction, à partir du mercredi 16 août 2023 entre 9h30 et 15h.

En formulant l'espoir que la réussite soit au rendez-vous à la fin de cette année scolaire, nous vous prions Madame, Monsieur, chers Parents, d'agréer nos salutations respectueuses.

L'équipe de direction

N. Fraipont, B. Frix, J. Maschietto, O. Ledain